



SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT
CONSEIL SUISSE D'ACCREDITATION
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

Le Conseil suisse d'accréditation accrédite

à la demande de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité AAQ

la filière d'études en

Sciences pharmaceutiques

de

l'Université de Genève

selon la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) et la Loi sur les professions médicale (LPMéd)

**L'accréditation est valable jusqu'au
26 septembre 2026**

Berne, le 27 septembre 2019

Anja Schuler
Vice-présidente du Conseil suisse
d'accréditation
